



# La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Recrute par voie statutaire ou contractuelle pour son service **URBANISME**

## **ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DE SERVICE INSTRUCTEUR / INSTRUCTRICE ADS (H/F)**

La CABA, c'est 25 communes, 56 066 habitants soit plus d'un tiers de la population du Cantal, 60% de l'activité économique, 45% des emplois et un territoire de 490 km<sup>2</sup>. Etablissement public de coopération intercommunale, la CABA exerce pour les 25 Communes de son territoire un certain nombre de compétences à retrouver sur son site internet [www.caba.fr](http://www.caba.fr). Pour exercer les missions et compétences de l'Agglomération, la CABA compte environ 320 agents répartis sur de multiples sites.

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace communautaire », la CABA a mis en œuvre sur son territoire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) et elle assure l'instruction des dossiers d'urbanisme sur son territoire ainsi que sur celui de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne (CCCC).

Cadre d'emplois : **Attaché(e) ou rédacteur(rice) territorial(e)**      Catégorie : **A ou B**

Grade minimum attendu : **Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe**

Filière : Administrative

**Poste à Temps Complet** (36h/semaine sur 4,5 jours du lundi au vendredi matin + 5,5 jours RTT)

Poste basé à **Aurillac**

*[Descriptif du poste]* Sous la responsabilité de la Responsable du service urbanisme vous devez assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme, participer à l'élaboration et au suivi du PLUi-H et assister la responsable dans la supervision du service.

*[Missions ou activités]* Vos missions principales sont :

- ✓ Seconder la responsable de service
- ✓ Participer au suivi des évolutions des documents d'urbanisme (PLUi-H, AVAP, RLPI...)
- ✓ Assurer l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme et d'autorisations d'urbanisme pour le compte des communes membres
- ✓ Assurer un conseil juridique aux élus, aux professionnels et aux administrés en matière d'application du droit des sols
- ✓ Réaliser une veille juridique permanente

*[Profil]*

Formation BAC + 5 ou BAC + 3 avec une expérience significative sur un poste équivalent

Formation supérieure en droit de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Permis B obligatoire.

*[Compétences]*

Maîtrise des procédures d'évolution des documents d'urbanisme

Maîtrise des procédures d'instruction des autorisations d'urbanisme

*[Savoir-être]*

Sens relationnel

Sens de l'organisation

Autonomie

Rigueur

**Rémunération** : calculée selon le profil + IFSE : indemnité versée mensuellement + prime versée en novembre + prime calculée sur la manière de servir (CIA) + C.O.S du pays vert (équivalent d'un comité d'entreprise).

Date limite de candidature : jusqu'au 7 juillet 2024

Envoyer lettre de motivation + CV (si statutaire dernier arrêté administratif + dernier entretien d'évaluation) :

A Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin D'Aurillac  
3, place des Carmes CS 80501 15005 AURILLAC CEDEX ou par  
mail à [rh@caba.fr](mailto:rh@caba.fr)

**Contacts et renseignements :**

Sophie BERGOIN-CAPELLE, responsable du service Urbanisme au 04.71.46.48.63

Carine QUIERS, responsable du service RH au 04.71.46.86.49